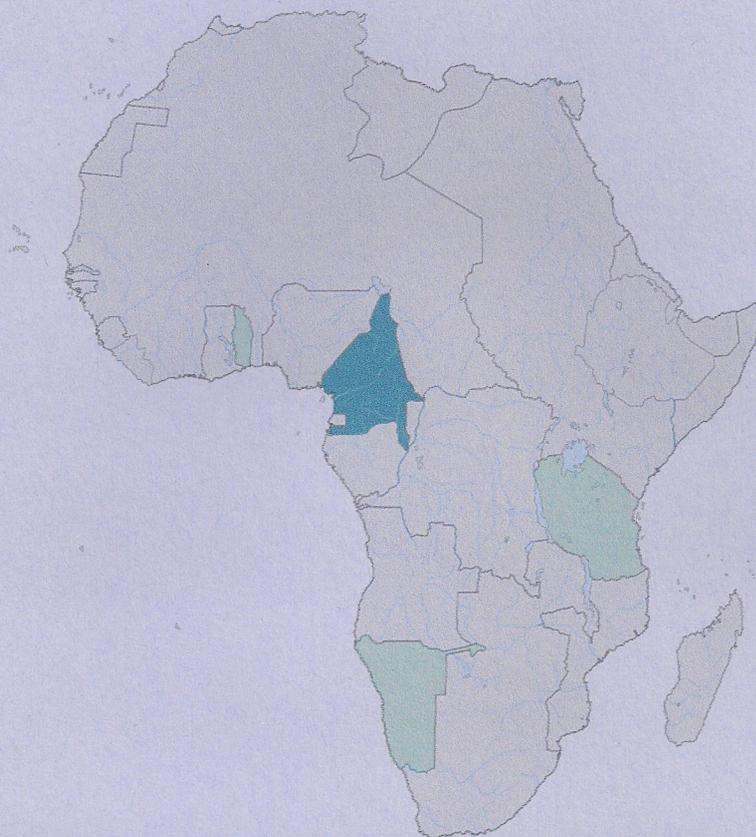


## CAMEROUN - KAMERUN

Le 1<sup>o</sup> Européen qui arrive sur les côtes du Golfe de Guinée est le navigateur Portugais **FERNANDO POO**. Émerveillé par l'abondance des crevettes dans ce golfe, il nomme cet estuaire « *Wouri Rios de Camaroes* » qui signifie « Rivière des crevettes ». Les commerçants allemands commencent à s'installer dans les années 1860. Des représentants d'armateurs de Brême et de Hambourg établissent des comptoirs de commerce, à l'instar de la maison **WOERMANN** qui s'implante à **DOUALA** en 1868. **BISMARCK** autorise le protectorat et le 14 Juillet 1884 le drapeau impérial Allemand flotte sur **DOUALA**.



**Gustav NACHTIGAL** est chargé de prendre possession du **TOGO** et du **CAMEROUN**. Il devient commissaire impérial pour la côte occidentale africaine cette même année. Le **Docteur NACHTIGAL** est un explorateur de renom. Sa carrière le mène en **ALGÉRIE** en 1861 puis en **TUNISIE** en 1863, où il exerce la fonction de Consul Général, avant qu'il ne se lance dans une expédition 6 ans plus tard. Parti d'Afrique du Nord il traverse le **FEZZAN**, puis le **TIBESTI** où les Européens n'avaient encore jamais pénétré. En 1870 il atteint **KOUKA**, capitale du **BOURNOU**, puis il parcourt le **BAGUIRMI** en 1872, le **OUADDAÏ** en 1873 et le **DARFOUR** en 1874. L'Allemagne devance de peu les Britanniques au **CAMEROUN**, les quels s'approprient 2 villages côtiers ; **VICTORIA** et **RIO DEL REY** qui passeront sous influence Allemande après l'accord frontalier signé entre les 2 pays le 15 Novembre 1893. L'Allemagne poursuit alors la conquête de l'intérieur des terres et ira jusqu'au **lac TCHAD** en 1901. Les frontières sont alors définies avec les Français par le **GABON** au Sud et avec les Britanniques par le **NIGERIA** au Nord.

En mars 1911, le sultan **MOULAY ABD al HAFID**, menacé par une révolte, demande à la France de lui prêter main-forte. En mai, les troupes françaises interviennent. L'Allemagne, inquiète pour ses prétentions sur le Maroc, considère cette occupation comme une violation des accords d'Algésiras et décide de réagir. Prétendant répondre à un appel à l'aide d'entreprises allemandes, l'Allemagne, le 1<sup>o</sup> Juillet 1911, envoie la canonnière **SMS PANTHER**, relayée par le croiseur **SMS BERLIN** en alternance avec la canonnière **SMS EBER** dans la baie d'Agadir. Aux termes d'après tractations, l'Allemagne renonce à être présente au Maroc en échange de l'abandon par Paris de 272 000 km<sup>2</sup> de territoires en **AFRIQUE EQUATORIALE**, au **GABON**, au **MOYEN-CONGO** et en **OUBANGUI-CHARI** au profit du **CAMEROUN ALLEMAND**. Après que les deux pays sont parvenus à un accord le 11 Octobre, un traité officiel franco-allemand est signé le 4 Novembre 1911 à Berlin, laissant les mains libres à la France au Maroc.

**1887 - 1897****PRECURSEURS**

Le 1<sup>o</sup> bureau de poste Allemand en Afrique est ouvert au CAMEROUN , à DOUALA le 1<sup>o</sup> Février 1887 à l'initiative du Secrétaire d'État Allemand aux Postes **H.Von STEPHAN** qui n'est autre que l'instigateur de « *l'Union Générale des Postes* », la future *UPU*. Ce sont des timbres courants d'Allemagne qui sont utilisés et ne sont identifiables que par l'oblitération du bureau de postes :

- 1<sup>o</sup> Février 1887 : Kamerun (Douala)
- 1888: Victoria (Kamerungebiet)
- 1891: Bibundi
- 1893: Gross-Batanga
- 1894: Kribi
- 1897: Rio del Rey
- 1900 : Buea
- 19/05/1911 : Longji
- 1913 : Molundu (Cachet provisoire de Soufflay bureau français cédé à l'Allemagne 23/07/1913)

Utilisation du timbres à 2 Marks dans un ovale de 1875



2 Mks (n°V37d)o.ε  
Violet pourpre mat

Oblitération Agence KAMERUN 30/03/91



20 Pfg (n°V42b)o.ε  
Outremer

Oblitération KAMERUN 12/09/88

Validité jusqu'au 01/02/1891

Utilisation de la série émise en 1877 « Chiffres et aigle couronné dans un cercle (valeur en Pfennig)



10 Pfg (n°V47a)o  
Rouge rose [⊗ Carmin]  
Oblitération KAMERUN 30/09/1893



20 Pfg (n°V48d)o  
Outremer violet  
Oblitération VIKTORIA 02/07/1896



50 Pfg (n°V50d)o  
Brun rouge  
Oblitération KAMERUN 01/08/1898



Paire horizontale 20 Pfg (n°48b)o  
Bleu gris  
Oblitération KAMERUN 02/06/1896

Validité jusqu'en Juillet 1897

# 1897

Membres de l'UPU, le Cameroun doit se plier à la réglementation internationale et notamment faire figurer le nom du pays. La Poste Allemande ne disposant pas encore de timbres spécifiques, elle procède à la surcharge des timbres en cours depuis 1889

14 Avril 1897 : 1° série courante allemande « *Chiffre et aigle couronné dans un cercle* » surchargée diagonalement **KAMERUN**  
 Les timbres sont en Pfennig qui remplace la monnaie locale



3 Pfg (n°1a)\*  
Brun olive



3 Pfg (n°1b)\*  
Brun ocre clair



3 Pfg (n°1c)\*  
Ocre brun



3 Pfg (n°1d)\*  
Brun noir



5 Pfg (n°2)\*  
Vert émeraude



10 Pfg (n°3a)\*  
Lilas rouge



10 Pfg (n°3d)\*  
Rouge carmin



20 Pfg (n°4a)\*  
Bleu outremer



20 Pfg (n°4b)\*  
Outremer gris

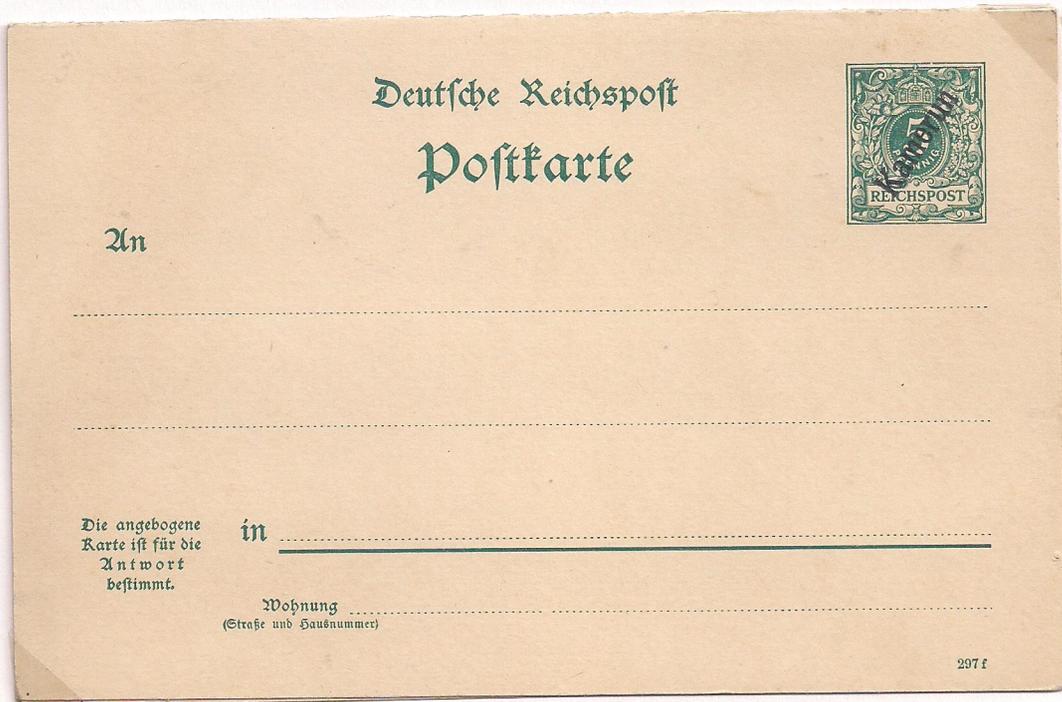


25 Pfg (n°5a)\*  
Orange jaune



50 Pfg (n°6)\*  
Lilas brun

Validité jusqu'au 30/09/1901



Entiers postaux sur carte double envoi / réponse à 5 Pfennige vert foncé

# 1900

En Novembre la colonie reçoit la 1<sup>o</sup> série «Yacht Hohenzollern» identifiant le KAMERUN dans le cartouche supérieur. Les valeurs sont en Pfennig et en Mark.

Valeurs 7 à 15 impression typographique dentelées 14 ; 14 ½ puis valeurs 16 à 19 en taille douce dentelées 14 ½

Série sans filigrane



3 Pfg (n°7)\*  
Brun olive



3 Pfg (n°7 PFI)\*

PFI : Pt de couleur dans la bande au dessus du 3



3 Pfg (n°7)o  
Oblitéré



5 Pfg (n°8)\*  
Vert émeraude



10 Pfg (n°9)\*  
Rose carmin



20 Pfg (n°10)\*\*  
Outremer foncé



20 Pfg (n°10)o  
Oblitération DUALA 03/02/06



25 Pfg (n°11)\*\*  
Orange / Noir / Jaune



30 Pfg (n°12)\*  
Orange rouge / Noir / Orange



40 Pfg (n°13)\*  
Rouge / Noir



40 Pfg (n°13)o  
Oblitéré



50 Pfg (n°14)\*  
Violet / Noir / Rose



50 Pfg (n°14)o  
Oblitération KRIBI 21/10/03



80 Pfg (n°15)\*  
Carmin/ Noir / Rose rouge



80 Pfg (n°15)o  
Oblitération VICTORIA 28/04/02



1 Mk (n°16)\*\*  
Rouge rose



2 Mks (n°17)o  
Bleu  
Oblitération JOHANN-ALBRECHTSHÖHE



3 Mks (n°18)\*\*  
Violet noir



5 Mks (n°19)o  
Noir vert / Rouge  
Oblitération VICTORIA

Validité jusqu'au 14/02/1916

# 1905

En Octobre la colonie reçoit la 2<sup>e</sup> série «*Yacht Hohenzollern*» identifiant le KAMERUN dans le cartouche supérieur.  
Les valeurs sont en Pfennig et en Mark.

filigrane



3 Pfg (n°20)\*\*  
Brun olive foncé



5 Pfg (n°21I)\*\*  
Vert émeraude



5 Pfg (n°21II)o  
Oblitération BUEA



3 Pfg (n°21II)\*  
Vert opale foncé



10 Pfg (n°22a)\*\*  
Rouge carmin



10 Pfg (n°22a)o  
Oblitération EDEA 05/08/10



10 Pfg (n°22b)o  
Carmin rouge



20 Pfg (n°23Ia)\*\*  
Outremer foncé



1 Mk (n°24IA)\*\*  
Rouge carmin



5 Mks (n°25IIB)\*\* [25 :17]  
Noir vert / Rouge – BdF gauche

Validité jusqu'au 14/02/1916

# 1914

En Septembre 1914, en dépit du « **Traité du Congo** » stipulant que les protectorats africains doivent rester neutres en cas de conflit en Europe, un corps expéditionnaire franco-britannique commandé par le Brigadier-Général **C.DOBELL** attaque le Cameroun Allemand. Le port de DOUALA tombe le 27 Septembre. Vers la mi-1915, les troupes franco-nigériennes ont libéré le Nord du pays et en avançant vers le Sud elles repoussent les Allemands sur la rivière **SANAGA**. Un autre contingent franco-belge pousse les Allemands vers **YAOUNDE**. Les troupes Allemandes battent en retraite vers le territoire espagnol du **RIO MUNI** où elles sont faites prisonnières. Les opérations militaires sont officiellement achevées le 18 Février 1916.

En Août 1914, les Britanniques ont capturé un paquebot allemand venu mouiller dans le port de FREETOWN en SIERRA-LEONE ; Dans sa cargaison, ils découvrent des timbres et entiers postaux de la série *Yacht Hohenzollern* pour une valeur de 73 415 Marks destinés au Cameroun. Le corps expéditionnaire va obtenir que l'on surcharge ces timbres dans une imprimerie de FREETOWN avec la mention **C.E.F. (Cameroun Expeditionary Force)**. Les britanniques se retirent laissant l'administration de ces territoires à la France. Ces timbres étant rapidement épuisés on va décider d'utiliser les timbres de la colonie voisine : le Gabon .



½ d / 3 Pfg (n°1)<sup>v</sup>  
Brun olive



½ d / 5 Pfg (n°2)<sup>\*</sup>  
Vert émeraude



½ d / 5 Pfg (n°2)<sup>o</sup>  
Oblitération DOUALA 12/1915



1 d / 10 Pfg (n°3a)<sup>v</sup>  
Surcharge bleue



1 d / 10 Pfg (n°3b)<sup>\* &</sup>  
Rouge carmin



Bloc de 4x 2 d / 20 Pfg (n°4)<sup>\*\*</sup>  
Outremer foncé  
Bas de feuille droit



2 ½ d / 25 Pfg (n°5)<sup>▲</sup>  
Orange / Noir / Jaune



3 d / 30 Pfg (n°6)<sup>▲</sup>  
Orange rouge / Noir / Orange



4 d / 40 Pfg (n°7)<sup>▲</sup>  
Rouge / Noir



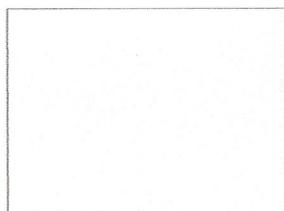
8 d / 80 Pfg (n°9)<sup>▼</sup>  
Carmin / Noir / Rose foncé



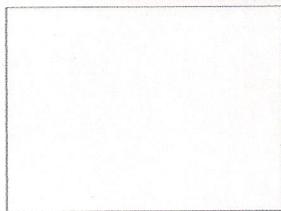
6 d / 50 Pfg (n°8)<sup>\*\*</sup>  
Violet / Noir / Rose  
Haut de feuille 10° colonne



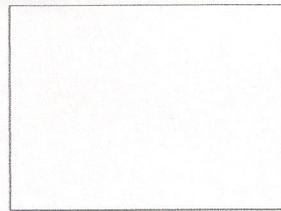
1 S / 1 Mk (n°10)  
Rouge rose



2 S / 2 Mks (n°11)  
Bleu



3 S / 3 Mks (n°12)  
Violet noir



5 S / 5 Mks (n°13)  
Noir vert / Rouge

Tirages n°1 = 20 000 ex; n°2 & 3 = 100 000 ex chacun; n°4 = 59 900 ex; n°5 = 9900 ex; n°6 à 9 = 10 000 ex chacun; n°10, 11 & 13 = 1900 chacun; n°12 = 1880 ex.

**1915****OCCUPATION FRANCAISE**

Si les Britanniques ont eu la chance de capturer le vapeur allemand « *Professor WOERMANN* » et sa cargaison de timbres et entiers postaux de la série *Yacht Hohenzollern*, les Français doivent se débrouiller. Ils vont alors puiser dans les réserves de leur colonie voisine du **GABON**. C'est ainsi qu'en 1915, on demande aux moines de **LIBREVILLE**, la capitale, d'utiliser l'antique presse de leur monastère pour surcharger de la mention « Corps Expéditionnaire Franco-Anglais CAMEROUN » 15 timbres gabonnais émis en 1910 – 1911 Avec légende « **Afrique Equatoriale Gabon** » sauf pour le 10 centimes de 1910 qui est fourni avec la légende « **Congo Français Gabon** ». Mais ce dont personne ne s'est alors aperçu c'est qu'une faible quantité de timbre du 10 centimes avec la légende « **Afrique Equatoriale Gabon** » a été envoyée dans le lot, ce qui en fait une pièce rare

Surcharge  
Corps Expéditionnaire  
Franco-Anglais  
CAMEROUN



1 C (n°1 / c38)  
Brun / Rouge orange

Oblitération RF POSTES - CAMEROUN



2 C (n°2 / c39)  
Noir / Brun



4 C (n°3 / c40)  
Violet / Bleu



5 C (n°4 / c41)\*  
Gris olive / Vert



10 C (n°5 / c42)\*  
Rouge / Carmin



10 C (n°5A / c42A)\*  
(Vraisemblablement faux)



20 C (n°6 / c43)\*  
Brun / Violet

1915



25 C (n°7 / c44)\*  
Bleu / Brun



30 C (n°8 / c45)  
Gris / Rouge



35 C (n°9 / c46)\*  
Violet / Vert



40 C (n°10 / c47)  
Brun / Bleu



45 C (n°11 / c48)  
Carmin / Violet



50 C (n°12 / c49)  
Vert bleu / Gris



1 Fr (n°14 / c51)  
Brun / Brun clair



75 C (n°13 / c50)  
Rouge orange / Brun lilas



2 Fr (n°15 / c52)  
Carmin / Brun



Affranchissement mixte Anglais [*Cameroun Expeditionary Force*] à 3 pences (n°3b + 4)  
et Français [*Corps Expéditionnaire Franco-Anglais*] à 35 centimes (n°9/c46)  
Oblitération Trésor et Poste aux armées Cameroun du 14/12/1915

Tirages n°2, 3, 6, 8, 10, 11, 12, 13, 14 & 15 = 1000 exemplaires de chaque ;  
n°1 = 3000 exemplaires; n°4 = 10 000 exemplaires; n°5 = 30 000 exemplaires ; n°5A = 25 exemplaires; n°7 & 9 = 6 000 exemplaires chacun..

Pour la numérotation des timbres cXX est la référence CERES

**1916****OCCUPATION FRANCAISE**

Un accord franco-britannique est validé le 4 mars 1916 et définit le partage du *CAMEROUN* qui jusqu'alors était allemand mais dont les troupes ont dû se replier en raison des offensives britanniques et françaises. Il est décidé que les quatre cinquièmes du territoire reviennent à la France, le cinquième restant passant sous le contrôle anglais.

Les anglais récupèrent une bande de 800 km de long le long de la frontière avec leur *colonie du NIGÉRIA* ainsi que l'ancien BORNUE Allemand, un petit territoire au nord sur le lac Tchad. Dans cette zone ils utilisent simplement les **timbres du Nigeria**.

Pour leur part, les Français vont faire appel à 2 séries du **CONGO** surchargées Occupation Française du Cameroun.

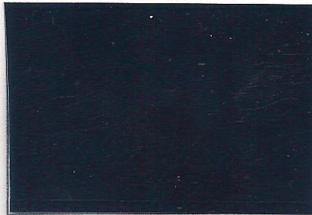
1 Avril 1916, l'administration Française utilise 2 série du CONGO pour assurer le trafic postal au CAMEROUN.

Les valeurs 1c, 2c, 4c, 5c, 35c, 45c, sont issues de la série 1907 – 1917 « *MOYEN CONGO* », les valeurs 15c, 20c, 30c, 40c, 50c, 75c, 1fr & 2fr sont issues de la série 1900 « *CONGO FRANCAIS* » avec filigrane « *Branche de rose* »

Surcharge  
**Occupation  
Française  
du Cameroun**

*Panthère*

1 C (n°16 / c53)  
Gris olive / Brun jaune



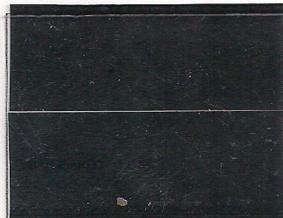
2 C (n°17 / c54)  
Violet / Bistre



4 C (n°18 / c55)\*  
Bleu / Bistre



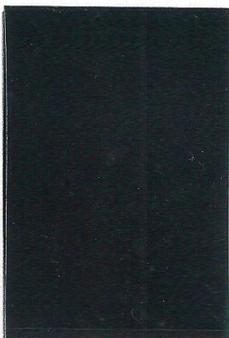
5 C (n°19 / c56)\*  
Vert / Bleu



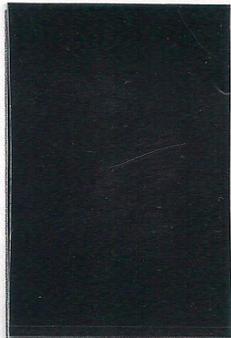
15 C (n°20 / c57)  
Violet / Vert olive



15 C (n°20A / c57a)\*  
Surcharge renversée

*Femme Bakalaise*

20 C (n°21 / c58)  
Vert / Jaune



30 C (n°22 / c59)  
Brique / Jaune



35 C (n°23 / c60)  
Brun lilas / Bleu

1915



40 C (n°24 / c61)\*  
Brun / Vert olive



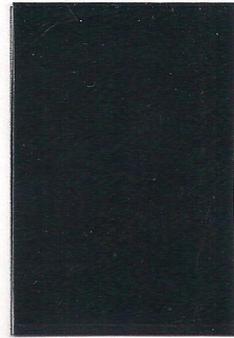
40 C (n°24A / c61A)\*  
Surcharge de bas en haut



45 C (n°25 / c62)  
Violet / Rouge



50 C (n°26A / c63A)\*  
Violet / Gris violet



75 C (n°27 / c64)  
Lie de vin / Jaune

Avenue des cocotiers



1 Fr (n°28 / c65)  
Gris / Brun olive



2 Fr C (n°29 / c66)\*  
Carmin / Brun

Tirages n°16, 17, 18, 20, 22, 24, 26, 27, 28 & 29 = 2000 exemplaires de chaque ;  
n°19 = 10 000 exemplaires; n°21 = 1 000 exemplaires; n°23 = 5 000 exemplaires ; n°25 = 5 000 exemplaires;

Pour la numérotation des timbres cXX est la référence CERES

**1916**

**OCCUPATION FRANCAISE**

Dans la suite logique des opérations, le CAMEROUN, déjà pacifié, est pris en charge par une administration civile, avant d'être placé officiellement sous mandat Français par la S D N (*Société Des Nations*) en 1921.

Fin 1916, l'administration civile va utiliser les timbres de la série du MOYEN-CONGO du 1907 - 1917

Surcharge  
CAMEROUN  
Occupation  
Française



1 C (n°30 / c67)\*  
Gris olive / Brun jaune



2 C (n°31 / c68)\*  
Violet / Bistre



4 C (n°32 / c69)\*  
Bleu / Bistre



5 C (n°33 / c70)\*  
Vert / Bleu



10 C (n°34 / c71)\*  
Carmin / Bleu



15 C (n°35 / c72)\*  
Violet / Rose



20 C (n°36 / c73)\*  
Bistre / Bleu

**1916**



25 C (n°37 / c74)\*  
Bleu / Vert



30 C (n°38 / c75)\*  
Rouge / Vert bleu



35 C (n°39 / c76)\*  
Brun lilas / Bleu



40 C (n°40 / c77)\*  
Vert olive / Bistre



45 C (n°41 / c78)\*  
Violet / Rouge



50 C (n°42 / c79)\*  
Vert / Rouge



75 C (n°43 / c80)\*  
Bistre / Bleu



1 Fr (n°44 / c81)\*  
Vert / Violet



2 Fr (n°45 / c82)\*  
Violet / Vert olive



5 Fr (n°46 / c83)\*  
Bleu / Rose

*Tirages inconnus. Validité jusqu'en 1921*

*Pour la numérotation des timbres cXX est la référence CERES*